

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :  
22 février 2023

L'an deux mil vingt trois

Le premier mars à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :  
8 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Procurations : 3
- Absent : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

**ETAIENT PRÉSENTS:** M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme ROBIC, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, Mme MADELENAT, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, Mme PILLET, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. COLIN, Mme ROUSSET, Mme GIANNI, Mme JEFFROY, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON, M. MILES.

**AVAIENT DONNE POUVOIR :** M. SUPLY à Mme CELO, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, M. RUBIANO à Mme GIANNI.

**ABSENT :** M. FLATRES

Mme Régine LE NORMAND-BERNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022 est approuvé à l'UNANIMITE.

## Création de 4 places supplémentaires au multi-accueil « Les Moussaillons » et fermeture du Relais Petite Enfance (RPE) à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023

Suivant la délibération du 7 juillet 2021, le conseil municipal a approuvé à la majorité la création de 10 nouvelles places au multi-accueil « Les Moussaillons » portant ainsi son accueil de 24 à 34 enfants au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

A ce jour, l'offre de garde collective portée par la municipalité pour les enfants larmorien est la suivante : 34 places au multi-accueil « Les Moussaillons », et 12 places au multi-accueil de Kerpape, soit 46 places au total.

Par ailleurs, cette offre de garde collective est complétée par une offre de crèche privée « Bulle de rêve » qui accueille à Kerhoas 20 enfants.

Cependant, malgré l'ouverture de ces 10 places supplémentaires, la commune reste confrontée à la demande croissante des familles de telle sorte que la municipalité a poursuivi sa réflexion au sein du groupe de travail « Petite Enfance » pour évoquer les différentes solutions alternatives qui permettraient d'accroître la capacité d'accueil des enfants et de mieux répondre à cette attente et aux besoins des familles.

Il est observé en parallèle, que le service du Relais Petite Enfance de la ville a vu son activité nettement décroître par suite de la diminution significative du nombre d'assistantes maternelles sur notre commune (passant de 16 à 4 assistantes maternelles entre 2018 et 2023), tendance malheureusement observée au niveau national.

Au regard de ces évolutions, le groupe « Petite Enfance » a proposé au bureau municipal du 17 janvier 2023 et à la commission municipale du 21 février 2023 :

- L'ouverture de 4 places supplémentaires au multi-accueil « Les Moussaillons » au 1<sup>er</sup> septembre 2023, portant ainsi sa capacité d'accueil à 38 enfants soit la capacité maximale d'accueil compte tenu de la superficie du bâtiment,
- Le soutien aux projets associatifs ou privés d'implantation de nouveaux espaces d'accueil dans le programme d'extension de la zone d'activités de Kerhoas,
- La fermeture du Relais Petite Enfance (RPE), lieu d'accueil et d'accompagnement pour les assistantes maternelles et les familles, immobilisant un 0.36 ETP, soit un agent à 12,5h/semaine,
- La recherche d'une solution de mutualisation du service RPE avec les communes voisines,
- Des actions de soutien aux assistantes maternelles : moments de lecture à la médiathèque, mise à disposition des salles municipales pour les activités communes d'éveil de l'enfant et les moments de rencontre, l'ouverture aux enfants des animations organisées ponctuellement par le multi-accueil « Les Moussaillons ».

Vu l'avis du bureau municipal du 17 janvier 2023,

Vu l'avis de la commission Petite Enfance du 21 février 2023,

**Il est proposé au conseil municipal :**

- D'APPROUVER la création de 4 nouvelles places au multi-accueil « Les Moussaillons » à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023,
- D'APPROUVER la fermeture du Relais Petite Enfance (RPE) à partir du 1<sup>er</sup> septembre

**Le conseil, après en avoir délibéré, ADOPTE par 23 voix POUR, et 5 ABSTENTIONS (M. LE PORS, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON, M. MILES).**

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

**Pour Extrait certifié conforme**

**LARMOR-PLAGE, le 2 mars 2023**

**LE MAIRE**

**Patrice VALTON**

